

Précisions sur les placements

En quoi consistent les placements garantis?

Les placements garantis rapportent un taux d'intérêt prédéterminé et garanti pendant une période précise, ou pendant toute la durée du placement. Le capital et l'intérêt gagné sont donc protégés contre les fluctuations du marché des placements ou la conjoncture économique.

Durée des placements

- Compte à intérêt quotidien (CIQ)
- Comptes à intérêt garanti (CIG) de un, deux, trois, quatre ou cinq ans. Votre régime peut offrir des durées différentes.

Risque lié aux placements

Faible  Élevé

Renseignements sur les placements

Le taux est garanti par la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie. Il est fondé sur la durée choisie et reflète les conditions du marché au moment de l'achat. Sous réserve des dispositions de votre régime :

- Le taux appliqué au capital ne changera pas pendant toute la durée du placement, et ce, même si les taux d'intérêt du marché changent.
- Les comptes de placement garanti rapportent un taux d'intérêt garanti et ajoutent donc un élément de sécurité à un portefeuille de placements. Étant donné que la durée et le taux d'intérêt sont fixés à la date du dépôt, le rendement exact d'un placement est connu d'avance, en supposant que vous le conservez jusqu'à l'échéance.
- Bien que les placements soient conçus pour être conservés jusqu'à la date d'échéance, ils peuvent être rachetés avant cette dernière. Dans ce cas, il se pourrait qu'un rajustement selon la valeur marchande soit effectué, selon les dispositions du régime

Un compte à intérêt quotidien (CIQ) est habituellement utilisé comme placement à court terme et ne constitue pas une option de choix pour les placements à long terme. Vous pouvez utiliser un CIQ à titre de compte provisoire pendant que vous déterminez quelle option de placement vous permettra d'atteindre vos objectifs d'épargne à long terme.

Taux garantis

Veillez consulter les dispositions de votre régime pour obtenir des précisions sur les taux d'intérêt garantis et les durées. Les taux d'intérêt garantis et les durées se trouvent également dans *Accès SRC* au www.grsaccess.com, sous Placements > Taux et valeurs nettes unitaires. Sélectionnez votre régime, puis consultez la section Espèces et fonds équivalents.

Protection des placements

Le capital ainsi que l'intérêt gagné sont garantis par la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie. La London Life est membre d'Assuris, une société à but non lucratif financée par le secteur de l'assurance-vie. Elle protège les assurés canadiens contre la perte de leurs droits en cas d'insolvabilité d'une société membre. On peut obtenir plus d'information sur la portée de la protection offerte par Assuris dans le site www.assuris.ca. Pour obtenir une brochure imprimée, composez le 1 866 878-1225 ou faites-en la demande par courriel à l'adresse info@assuris.ca.

Ce rapport est préparé à titre de référence seulement et ne vise pas à fournir des conseils ou des recommandations en matière de placement. La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la Great-West) utilisées sous licence par ses filiales, la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la London Life) et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada-Vie). Les produits et services collectifs décrits dans ce document, soit les régimes de retraite et d'épargne et les rentes immédiates, sont établis respectivement par la London Life et la Canada-Vie. La Great-West assume la mise en marché et la gestion de ces produits.